

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX VALAISANS

PARAISANT A MARTIGNY LE MERCREDI ET LE SAMEDI

ABONNEMENTS

SUISSE Un an : 5 fr. 50 (avec Bulletin officiel 7 fr. 50)
Abonnements pris à la poste 20 ct. en plus
Etranger : 15 fr. par an. (Avec Bulletin 18 fr. par an)

RÉDACTION et ADMINISTRATION à MARTIGNY

Compte de chèques postaux II. 458

Joindre 20 ct. en timbres-poste à toute demande de changement d'adresse

ANNONCES

Canton : 15 ct. — Suisse : 20 ct. — Etranger : 25 ct. la ligne
Réclamés : 50 ct. la ligne ou son espace

S'adresser à **Publita**, S. A. Suisse de Publicité
ou à l'Administration du Confédéré

Avis important

Les remboursements du 1er semestre 1918 seront remis à la poste lundi soir 18 mars.

Les abonnés qui désirent s'éviter les frais de port sont priés de s'acquitter jusqu'à cette date au bureau du journal.

Les abonnés sans Bulletin officiel recevront le remboursement pour toute l'année.

Bulletin de la guerre

14 mars.

L'occupation d'Odessa

Les troupes allemandes sont entrées mardi à Odessa.

Une des premières conséquences à prévoir à la suite de la défection russe et de la paix roumaine devait être la marche des Allemands sur cette ville, le grenier de la mer Noire et son port le plus considérable.

En quel état peut se trouver le grenier ; ce que peut promettre la possession de ce grand port à l'heure présente deviennent des questions secondaires. Mais par le fait de la prise de cette ville de 6 à 700.000 âmes les Allemands tiennent par divers moyens toutes les populations de la Russie méridionale. La reprise d'Erzeroum par les Turcs, qui ne saurait tarder d'être suivie par celle de Trébizonde, ne peut qu'aggraver la portée de l'événement du 13 mars.

Autres conséquences de la « paix »

M. Wilson a télégraphié le message suivant au consul américain de Moscou :

Ne puis-je pas profiter de la réunion du congrès des soviets pour exprimer la sympathie sincère que le peuple des Etats-Unis ressent pour le peuple russe en ce moment où la puissance allemande a été jetée dans la balance pour interrompre et transformer toute la lutte pour la liberté et substituer les visées du peuple allemand aux buts du peuple russe. Quoique le gouvernement des Etats-Unis ne soit malheureusement pas en mesure, pour le moment, de prêter effectivement son aide, il désire ardemment la donner et je tiens à assurer le peuple russe, par l'entremise du congrès, qu'il saisira toute occasion possible pour assurer une fois de plus au peuple russe une absolue souveraineté, une indépendance dans ses propres affaires et la complète restauration dans son rôle important dans la vie de l'Europe et le monde moderne. Tout le cœur du peuple des Etats-Unis va vers le peuple russe dans sa tentative de se libérer à jamais du gouvernement autocratique et de devenir le maître de sa propre destinée.

De leur côté, les socialistes de New-York et de la banlieue ont adressé le télégramme suivant à M. Arthur Henderson pour être transmis aux classes ouvrières de l'Allemagne et d'Autriche-Hongrie par l'intermédiaire des neutres :

Nous vous demandons de faire opposition à l'effort de vos gouvernants tendant à écraser la révolution russe. Sur vous pèse en ce moment la responsabilité du succès ou de l'échec des efforts qui se font par le monde entier pour la paix des peuples. L'invasion allemande en Russie est un coup direct contre le travail et la démocratie dans tous les pays.

L'attitude du Japon est toujours réservée, pour ne pas dire énigmatique. A la Chambre des représentants, des députés ont demandé si une requête a été reçue venant des Alliés d'envoyer des troupes en Sibérie. M. Motono a répondu négativement et il a ajouté :

Les échanges de vues continuent et les divulgations sont inopportunes. Le chef de l'opposition s'est plaint que le gouvernement n'ait pas fait suffisamment confiance aux représentants du peuple au moment critique. Il préconise une action militaire en Russie avec la plus grande précaution.

Le premier ministre répond qu'aucune décision n'a encore été prise au sujet de l'envoi de troupes en Sibérie. Le gouvernement apporte la plus extrême prudence et circonspection dans la situation, d'une haute importance.

A la Chambre des Communes, M. King a demandé si des informations sérieuses ont été reçues relatives au fait que les prisonniers

allemands et autres auraient été armés en Sibérie et si un général prussien s'est rendu en Sibérie à cet effet.

Les journaux de Berlin apprennent que le conseil national de Courlande a décidé à l'unanimité de prier l'empereur d'Allemagne d'accepter la couronne ducale et d'adopter étroitement le plus tôt possible la Courlande à l'empire allemand par la conclusion de conventions réglant les affaires militaires, les rapports douaniers, les communications ferroviaires, etc.

Raids aériens sur Paris, Naples et Londres

Un raid d'aviateurs ennemis sur Paris a eu lieu lundi soir. L'alerte a été donnée à 21 h. 10, sept escadrilles étant signalées se dirigeant sur Paris. A 22 h. 15, plusieurs points de chute étaient constatés.

Ce raid a tué à Paris 29 personnes et blessé 50. Dans la banlieue, on signale 5 tués et 29 blessés. Soixante-six personnes ont été étouffées par la foule à la suite d'une panique à l'entrée d'un refuge du Métropolitain. La plupart sont des femmes et des enfants. Un hôpital fut particulièrement atteint ; on y compte 6 personnes tuées et 7 blessées.

De nombreux avions ennemis ont rebroussé chemin devant le barrage d'artillerie et ont lancé des projectiles à travers la banlieue jusqu'à une très grande distance.

L'un des gothas abattus a été carbonisé, son pilote et ses passagers ont été brûlés vifs.

En tout, quatre avions agresseurs ont été abattus.

La nuit précédente, vers 1 heure, des avions ennemis ont effectué un raid sur la ville de Naples. Ils ont lancé une vingtaine de bombes ; presque toutes ont atteint le centre de la ville, ne causant aucun dommage de caractère militaire. On déplore quelques victimes dans la population civile, dont 7 pensionnaires de l'Hospice des Petites-Sœurs. Partout la population a gardé son calme.

Les derniers rapports anglais indiquent que trois dirigeables ennemis ont franchi la côte du Yorkshire, dans la nuit du 12 au 13, entre 20 h. 30 et 22 h. Un de ceux-ci s'est aventuré jusqu'à la localité défendue d'Hull, où quatre bombes ont été jetées. Une maison a été démolie et une femme est morte de saisissement. Deux autres dirigeables ont erré pendant quelques heures au-dessus des districts écartés de la campagne, volant à de grandes altitudes, et ont repris le chemin du retour.

Menus faits

Le pourvoi en cassation Bolo est rejeté. Ce dernier sera donc fusillé.

— Le *Telegraaf*, d'Amsterdam, apprend que le ministre de l'agriculture a ordonné aux propriétaires de tous les bâtiments hollandais trafiquant sur le Rhin de rappeler en Hollande aussi rapidement que possible ceux de leurs bâtiments se trouvant hors du territoire hollandais.

Il semble, selon les intéressés à ce trafic, que l'Allemagne ait l'intention de saisir ces bâtiments, en contravention des stipulations de la convention réglant le trafic sur le Rhin.

— A Washington, le Sénat a voté un amendement autorisant M. Wilson à confisquer les titres de propriété des compagnies de navigation Hambourg-America et Nord Deutscher Lloyd, dans les ports américains. Le Sénat a accepté un amendement sanctionnant la vente publique des propriétés allemandes, qui pourront être acquises par des Américains.

La cour suprême a repoussé le pourvoi en cassation de Karl Bndz et d'autres fonctionnaires de la Hambourg Amerika, condamnés pour avoir expédié de ports américains des approvisionnements pour des croiseurs allemands, dès après le début de la guerre. Ces condamnés purgeront leurs peines d'emprisonnement de 12 à 18 mois.

— On espère que les constructions de navires américains vont se poursuivre et aller en augmentant chaque mois. On construira jusqu'au 1er janvier 1919 aux Etats-Unis un total de 450,000 tonnes.

— A propos du scandale du chambellan von Behr-Finow, les journaux de Berlin annoncent que la société fondée par lui, qui fournissait des sacs à l'administration militaire et qui disposait d'un capital initial de 25 mille marks, a gagné en 9 mois 4,630,000 marks.

Des poursuites judiciaires sont ouvertes contre les coupables.

Aux Chambres fédérales

Les Chambres fédérales ont fait leur rentrée lundi et se sont aussitôt groupées sous la houlette de leurs présidents respectifs, M. Henri Calame au National et M. Bolli aux Etats.

Nos relations politiques à l'étranger

Au Conseil national, la lecture des rapports sur les pleins pouvoirs et la neutralité a ramené un instant sur le tapis une ou deux de ces vieilles questions que certains se plaisent à taxer de rengaines, mais auxquelles il faut bien se reporter de temps en temps lorsque l'on a souci du bon fonctionnement de son organisme.

En abordant le chapitre du département Politique, M. Walther, de Lucerne, qui rapporte, rappelle l'affaire Hoffmann, que la commission considère, en ce qui la concerne, comme liquidée. Le rapporteur mentionne la tentative de raviver cette affaire qui résulta du rapport du chargé d'affaires de Russie, du 19 juin 1917. La commission déclare formellement que la démission de M. Hoffmann était un fait accompli lorsque cette dépêche a été envoyée. M. Hoffmann a décidé de donner sa démission le 18 au soir. « Cette démission a été donnée, déclare le rapporteur, sans que nous ayons subi la moindre pression de l'étranger. »

Cette commission s'est occupée également de la reconnaissance de la neutralité suisse par les Etats belligérants. La déclaration des Etats-Unis a été provoquée par la présence de troupes américaines à notre frontière. La Suisse tient à ce que sa neutralité soit reconnue sans condition. Le rapporteur parle ensuite de la mission suisse aux Etats-Unis et des heureux résultats obtenus.

Le rapporteur traite ensuite la nouvelle formule de neutralité des Etats-Unis, de la France et de l'Angleterre. Le Conseil fédéral a formellement contesté le bien fondé de certaine modification. Si la neutralité de la Suisse est violée, dit-il, c'est à la Suisse de la défendre. Cette conception est seule conforme aux traités, et nous ne voulons pas être sous le protectorat des puissances garantes de notre neutralité. Nous voulons, en cas d'invasion, conclure librement une alliance avec elles. Les trois puissances en question n'ont pas répliqué à la réponse du Conseil fédéral, ce qui permet de croire qu'il y a eu simple omission et que, par leur déclaration, elles n'ont pas songé à léser matériellement notre neutralité. Nous entretenons d'ailleurs avec elles des relations les plus amicales.

M. Edouard Scherrer (Saint-Gall) prend la défense de M. Hoffmann vis-à-vis de M. Dardel, qui a déclaré regretter la nomination de l'ancien conseiller fédéral au conseil d'administration des chemins de fer fédéraux.

M. Calonder déclare que le Conseil fédéral considère l'affaire comme liquidée par la démission de M. Hoffmann.

Interpellation

Dans cette première séance, M. de Rabours (Genève) a déposé l'interpellation suivante en son nom et en celui de plusieurs autres représentants des cantons romands et du Tessin, sans distinction de partis. Seuls le Valais et Fribourg n'y figurent pas.

Les soussignés demandent à interpellier le Conseil fédéral sur divers cas révélant une confusion et des abus de pouvoirs, notamment à la suite des décisions prises par cette autorité pour clore les affaires Schaller et Lideneq.

De Rabours, Peter, Rochaix, Choquard, Leuba, de Dardel, Bonhôte, Jaton, Micheli, Maunoir, Sigg, Jobin, Daucourt, Bertoni, Ody.

La situation économique du pays

Les séances suivantes ont été consacrées aux questions économiques relevant du département de l'Economie publique.

M. Edouard Scherrer, rapporteur, a donné à l'assemblée différents renseignements sur les conventions économiques conclues avec les pays étrangers et conclu à la nécessité d'appliquer à ces arrangements des principes uniformes. M. Micheli (Genève), en appuyant ce point de vue, a exprimé le désir de connaître à cet égard les intentions du Conseil fédéral. C'est M. Schulthess qui s'est chargé d'apporter ces déclarations en examinant en particulier les crédits consentis à l'Allemagne et à la France et en faisant part des tractations en cours avec l'Angleterre, au sujet de crédits semblables. Il a déclaré aussi que le Conseil fédéral compte sur la flotte hollandaise pour remédier aux difficultés de transports qui se sont récemment révélées.

Ici M. Grimm propose la création d'un office du ravitaillement, sur laquelle surenchérit M. Kurer, de Soleure, qui propose la même institution différemment baptisée. La première de ces propositions étant rejetée sur les explications de M. Schulthess, M. Kurer retire la sienne, combattue du reste par M. Chuard.

M. Kuntschen lit ensuite le rapport sur la division de l'agriculture.

M. Rochaix (Genève) parle des difficultés qui croissent à mesure que nos fournisseurs se trouvent aux prises avec des difficultés de productions. En étendant la surface cultivable en blé, considère-t-il, nous arriverons à nous suffire pour quatre mois par année, mais notre agriculture ne peut couvrir la consommation du pays en céréales panifiables. Nous pouvons faire quelque chose en gagnant de nouvelles surfaces. L'orateur préconise d'augmenter la culture des pommes de terre et d'accorder des semences à quiconque s'y intéresse. Avec un peu de bonne volonté on trouvera la main-d'œuvre nécessaire pour que le pays s'affranchisse de la dépendance de l'étranger.

M. Ody (Genève) développe la proposition invitant le Conseil fédéral à suspendre les exportations de fromage pendant l'année 1918 et à répartir ce produit entre les cantons proportionnellement à leur population.

A la suite d'un échange de vues où M. Freiburghaus, représentant des gros agrariens de la Suisse centrale, justifie les renchérissements et combat les propositions précédentes, M. Naine, socialiste, proteste contre le renchérissement du prix du lait, estimant que le prix actuel suffit à couvrir les frais.

M. Naine demande en plus que l'on cesse toute exportation de denrées alimentaires même à titre de compensation, et qu'on limite la consommation de la viande et du fromage par une réglementation, et dépose un postulat contre le renchérissement et l'exportation des produits laitiers.

M. Schulthess combat ce point de vue en opposant l'indispensabilité des compensations. Nous devons tenir compte aussi du fer et du charbon. Les conditions internationales dominent les conditions internes. D'autre part, en limitant le prix des denrées, on découragerait nos agriculteurs, ce qui conduirait à une réduction de la production ; le premier principe consiste à produire beaucoup ; la question des prix est secondaire.

C'est grâce à ce commerce que la Confédération a pu maintenir le lait bon marché. L'exportation des fromages diminue de plus en plus ; cette année elle sera tout à fait minime, assure le conseiller fédéral argovien.

M. Schulthess déclare à M. Rochaix qu'il est difficile de développer davantage la culture des pommes de terre. Touchant la question d'une colonie, il conteste s'être occupé de l'Ukraine, où les conditions agricoles ne sont pas au point et où, du reste, nous éveillerions des susceptibilités étrangères. Il resterait le nord de l'Afrique ; mais ce serait long et difficile à organiser.

Impôt fédéral direct et tabacs

Le Conseil des Etats a abordé la discussion sur le projet de révision constitutionnelle né de l'initiative socialiste demandant l'introduc-

tion de l'impôt direct fédéral. Le Conseil fédéral propose aux Chambres de rejeter l'initiative sans opposer de contre-projet. La commission adhère à cette proposition.

Après avoir entendu M. Kunz, rapporteur général, le Conseil des Etats, sur la proposition de M. Ræber (Schwytz), a rejeté le projet d'initiative combattu d'ailleurs par M. Motta, chef du département des finances.

Le Conseil des Etats a ajourné à une autre session le projet d'imposition du tabac.

Rachat d'un chemin de fer

En vertu de la convention passée avec les compagnies, la Confédération paie deux millions et demi pour le rachat de la ligne de la Töss et 660.000 fr. pour celle du Wald-Ruti. Après intervention de M. Haab, conseiller fédéral, et de M. von Arx (Soleure) le projet est adopté à l'unanimité par le Conseil des Etats.

A M. X. de la „Gazette“

Depuis quelques semaines on fait preuve dans l'entourage de la *Gazette* d'une nervosité excessive et d'une irritabilité vraiment inquiétante.

L'étude que nous avons publiée sous le titre : « La tâche de demain » était écrite d'une façon toute objective et en termes très mesurés. Néanmoins un monsieur X. de la *Gazette* y trouve encore de quoi exciter sa bile.

Il y relève « l'esprit de dénigrement et de parti pris bien connu de l'organe radical et de ses collaborateurs ordinaires ou occasionnels » et il se réserve de « réfuter plus complètement encore les critiques injustes et passionnées dans lesquelles se complaisait l'organe radical ou ses correspondants, pour le seul plaisir de vilipender les pouvoirs publics en les représentant comme au-dessous de leur tâche ».

Nous avons tenu à mettre sous les yeux de nos lecteurs, en les soulignant, les amendements dont nous gratifions notre élégant et gracieux contradicteur et cela afin qu'ils puissent comparer notre manière respective d'écrire.

Quoi, nous aurions fait preuve de dénigrement en relevant que la guerre et ses conséquences nous imposent des devoirs qu'il importe d'envisager au plus vite ? Nous nous serions livrés à des critiques injustes et passionnées en constatant que l'enseignement classique est plus en honneur en Valais que l'enseignement professionnel ? Nous aurions vilipendé les pouvoirs publics en les engageant à faire plus qu'ils n'ont fait jusqu'ici dans certains domaines ?

Certes, ceux qui auront lu notre étude auront de la peine à comprendre qu'elle ait pu provoquer pareille explosion de susceptibilité et de colère !

Oh ! nous savons bien que dans certaines sphères on a l'épiderme particulièrement sensible et que la moindre critique y prend tout de suite la gravité d'un crime de lèse-majesté, quand ce n'est pas de lèse-sainteté. Nous ne pensions pas toutefois qu'en rappelant la phrase mémorable de Monsieur le ministre de l'Instruction publique, phrase prononcée dans une circonstance officielle et qui n'a pas été démentie, nous allions mettre le feu aux poudres.

Quoi qu'il en fût, rien ne nous obligeait à nous pâmer d'aise et d'admiration devant cette fameuse formule, et rien ne pouvait nous empêcher de croire ingénument que nous avons suffisamment de prêtres et de magistrats en Valais et qu'il nous manque plutôt des techniciens et des gens de métier.

Si cette constatation n'est pas du goût de

M. X., nous n'y pouvons rien, pas plus que nous ne regrettons de l'avoir faite, et en attendant la réfutation plus complète que nous promet notre contradicteur, nous allons contrôler un peu les chiffres dont il prétend appuyer sa réfutation première.

Concédonsons tout de suite que c'est bien 75.000 francs que coûtent à l'Etat nos trois collèges classiques. Remarquons toutefois en passant que la convention passée avec l'Abbaye de St-Maurice le 19 mars 1912 nous vaut une exonération de dépenses d'au moins 15.000 francs ; mais nous n'en voulons pas faire état.

A combien se montent les dépenses pour l'enseignement professionnel ?

Voici les divers postes qui s'y rapportent :

Ecole industrielle supérieure de Sion	fr. 28.625.—
3 écoles industrielles inférieures	15.400.—
Cours économiques professionnels	21.230.—
Total	66.255.—
Dont à déduire subside féd. pour l'Ecole industrielle supérieure	5.400.—
Reste	fr. 60.855.—

Les allocations pour les écoles moyennes ne doivent pas être portées au compte de l'enseignement professionnel, pas plus que les dépenses pour les écoles normales.

D'où il résulte que les collèges classiques nous coûtent 75.000 francs et les écoles industrielles et professionnelles 60.000 francs en chiffre rond. Différence au profit des études classiques, 15.000 francs.

Mais ici un autre calcul intéressant reste à faire, c'est celui du coût individuel. Les cours classiques ont été fréquentés en 1916 par 394 élèves et la dépense par tête est de 190 francs. Les cours industriels et professionnels ont été suivis par 1169 personnes ; coût par tête 51 francs.

Or, si l'on tient compte encore du fait que dans les collèges classiques la proportion des élèves étrangers au Valais est bien plus forte que dans les écoles industrielles, nous arrivons à cette constatation que l'Etat dépense quatre fois plus pour un élève qui fait ses études classiques que pour un élève des écoles industrielles et professionnelles.

Tous ces chiffres sont puisés dans des documents officiels et démontrent à l'évidence l'inanité de la réfutation de M. X.

Les constatations qui précèdent sont assez éloquents par elles-mêmes pour nous laver complètement de l'accusation d'ignorance volontaire et d'évidente mauvaise foi dont nous a gratifiés le correspondant de la *Gazette*.

Nous avons peut-être, il est vrai, commis une erreur en prêtant à nos pouvoirs publics un esprit d'hostilité latente contre les écoles professionnelles. Nous avions plutôt en vue les autorités scolaires que les pouvoirs publics, car chacun sait que le ministre de l'Instruction publique est un chef d'orchestre très érudit et surtout très décoratif, mais les musiciens qu'il est censé diriger ne marchent guère à la baguette et n'exécutent du programme que les morceaux qui leur conviennent.

On nous assure que M. X. joue dans le dit orchestre le rôle de chef de pupitre, ce qui expliquerait sa mauvaise humeur.

K.

La crise au jour le jour

La campagne contre M. Ador

Les explications du Conseil fédéral et en particulier de M. Calonder n'ont pas suffi à interrompre les faits et gestes des reptiles pangermanistes. Le cléricoboche Baumberger, des *Neue Zürcher Nachrichten*, se fait admettre par les *Basler Nachrichten* :

quait si souvent, et, dans le silence de cette chambre de malade, un trouble l'envahit.

Marie-Thérèse, comme si elle avait conscience de ce qui se passait en lui, croyant déjouer ce piège tendu par la solitude et l'exaltation de la veillée, prononça avec une intonation impérieuse et mutine :

— Je ne vous demande pas votre avis d'ailleurs : il faut manger ; cette petite table démontre d'une façon péremptoire l'ordre de mère... vous avez beau sourire et secouer la tête négativement, vous mangerez, Jean ! Qui est-ce qui m'a donné un ami si entêté ? Vite, une allumette pour allumer le réchaud de la bouilloire. Ah ! vilain Jean, vous étiez un grand ami bien plus obéissant, autrefois... Dans ce temps-là, vous faisiez toutes les volontés de la petite Mi-Thèse !

Il tressaillit, et, sans force au souvenir de ce cher passé qui demeurerait sa seule joie, il tendit sa boîte d'allumettes. D'une voix redevenue sérieuse et câline, Marie-Thérèse continua :

— Quittez un moment vos chiffres. Voulez-vous que je partage ce thé avec vous, dites ?... Nous allons porter la table dans le cabinet de toilette ; nous laisserons la porte non plus seulement entre-baillée, mais l'un des battants largement ouvert, pour veiller sur père sans qu'il nous entende, Allons, allons, abandonnez vos papiers pendant cinq minutes, et venez faire la dinette...
Jean ne résistait plus. Il dit :
— Alors, permettez-moi de vous servir... N'est-ce

Si nous nous décidons aujourd'hui à prendre position, c'est parce que dans une partie de la presse suisse allemande, les détracteurs obstinés du conseiller fédéral Ador cherchent à exciter l'animosité contre lui et que nous estimons du devoir des journalistes suisses de prendre énergiquement position contre des attaques personnelles. Le rédacteur Baumberger a le front d'écrire dans son journal germanophile que la place de M. Ador n'est plus au Conseil fédéral.

Les *Basler Nachrichten* ajoutent que les personnes qui prennent prétexte de l'affaire Ador pour susciter de nouvelles querelles en Suisse et faire douter de la neutralité du Conseil fédéral et de ses membres accomplissent une œuvre qui sera jugée de la même façon dans la Suisse romande et dans la Suisse allemande.

« Nous sommes heureux de constater, dit la *Gazette de Lausanne*, que ce n'est pas seulement en Suisse romande que les insanités d'un Baumberger excitent le mépris des gens de bon sens. »

De son côté, notre confrère radical biennois, le *Journal du Jura*, écrit sur le même sujet :

La Suisse allemande ne nous a pas encore pardonné, à nous autres Welsches, ni l'affaire de la gare de Delle, ni l'affaire des colonels, ni l'affaire Hoffmann-Grimm, ni l'affaire Scheller, ni l'affaire de la *Feuille* de Genève, où M. le conseiller fédéral Schulthess et M. le conseiller d'Etat zurichois Wettstein se firent tout récemment prendre la main dans le sac. Là git la cause de cette misérable et écœurante campagne qui depuis des mois et des mois se mène en deçà et au-delà du Rhin contre l'honorable M. Ador.

Mais pour qui nous prend-on ? Est-ce que vraiment on se figure que nous allons laisser faire ?

On nous connaîtrait bien mal. Nous avons le cœur plus haut placé. Nous sommes comme ces farouches poilus qui disent : « Ici on ne passe pas ! »

Et on ne passera pas. Que M. Schulthess et « tutti quanti » veuillent bien en prendre note.

Eclaircissements nécessaires

En post-scriptum à un article qu'il a publié le 6 mars dans l'*Echo de Paris*, M. Maurice Barrès écrit ce qui suit :

Il y a le plus grand intérêt à soustraire à l'influence allemande les Alsaciens-Lorrains qui sont en Suisse. Or cette influence s'exerce sous toutes les formes. A toutes fins utiles, je signale que le commissaire de police suisse de Zurich renseigne le consul allemand de cette ville et lui communique les noms des Alsaciens-Lorrains qui demandent à venir en France. Est-ce tolérable ? Est-ce le digne procédé d'un neutre ? Il ne manque jamais, quand les Alsaciens ou Lorrains vont le voir et lui demandent un passeport pour la France, de leur dire qu'ils se conduisent traîtreusement envers « leur patrie ».

M. Maurice Barrès est député à la Chambre française, président de la Ligue des patriotes et membre de l'Académie française. Ses imputations ne peuvent donc être traitées par le dédain. Il faut savoir si c'est à tort ou à raison qu'il accuse le commissaire de police zurichois. Nous espérons que M. le Dr Wettstein, chef du département de police de Zurich, tiendra à mener l'enquête à toutes bonnes fins utiles et qu'il fera au moins autant diligence en cette affaire qu'en celle de la *Feuille* de son excellent ami M. Jean Debrit, écrit le *Genevois*.

Le prix du lait

Notre entrefilet de mercredi sur le prix du lait demande à être rectifié sur un point important. Le vote qui a été émis l'autre jour contre l'augmentation du prix du lait n'a pas été d'une commission consultative où les divers groupes d'intéressés étaient représentés, mais de la « commission fédérale de secours », qui compte surtout des représentants des milieux ouvriers et où les producteurs ne sont pas représentés.

pas ainsi que cela se passait quand vous étiez la chère petite mi-Thèse ?

Avec mille précautions, et s'appliquant à ne rien heurter afin de ne pas réveiller M. Aubry, il transporta la table et se mit à manier habilement les ustensiles divers, versant le thé, beurrant les rôties.

— Comme vous êtes adroit ! ne put s'empêcher de remarquer Marie-Thérèse.

— Cela vous étonne ? Ne savez-vous pas qu'un bon verrier est forcément adroit de ses mains ?

Pour ne pas faire de bruit dans la chambre en dérangeant quelque meuble, Jean attira à lui un tabouret bas et s'assit presque aux pieds de la jeune fille. Ils burent et mangèrent en silence. Jean obéissant aux moindres volontés de Marie-Thérèse, trouvant une étrange volupté à lui résister d'abord, pour entendre un ordre et subir ensuite la joie de l'obéissance.

— Jean, encore ce sandwich ?
— Non, vraiment.
— Il faut !
— Je n'ai plus faim ;
— Je veux !
— Je vous assure...
— Puisque je veux !
Et il mordait le sandwich, tendu par deux doigts délicats. Que n'eût-il avalé pour voir le fin sourire de triomphe qui entr'ouvrait les lèvres de son amie ? Il murmura :
— C'est du gavage... heureusement le thé me se-

VALAIS

Forces hydrauliques. — Le Conseil d'Etat a accordé à M. l'avocat Raymond Evéquoz, à Sion, la concession des forces motrices pouvant être créées sur le Rhône entre Oberwald et Fiesch, et entre la Massa et le Mundbach.

Nous apprenons que les Usines de la Lonza étaient en compétition pour l'obtention de ces forces, mais que la préférence a été donnée à M. Evéquoz.

Brigue. — *Parti libéral-radical.* — Dans la réunion du 5 mars, le parti libéral-radical de Brigue et environs a renouvelé son comité comme suit : MM. Ch. Andréa, ingénieur en chef, président ; L. Feuillet, mécanicien C. F. F., vice-président ; E. Arlettaz, secrétaire C. F. F., secrétaire ; Scheuch, chef comptable au Brigue-Furka-Dissentis, caissier ; H. Cavin, chef des douanes, Cadisch et Solca, membres adjoints.

— **Accident mortel.** — Un ouvrier italien, du nom de Miorenza, occupé à la construction du deuxième tunnel du Simplon, est tombé d'un train de service en marche, dans le tunnel, sans que l'accident fût remarqué. Ce n'est que beaucoup plus tard qu'il fut relevé sans connaissance, avec de nombreuses blessures. Transporté immédiatement à l'hôpital de district, à Brigue, il ne tarda pas à rendre le dernier soupir. Il laisse une veuve et deux enfants en bas âge.

Une belle traversée. — L'aviateur Comte a fait lundi un raid magnifique sur les Alpes bernoises et valaisannes. Parti le matin, à 10 heures, de Dabendorf, il prit la direction de Lucerne, survola le Brunig, le Grimsel, Brigue, Viège, Zermatt, le Cervin, revint sur Viège et Brigue ; puis de là franchit la Jungfrau pour atterrir à Thoune. Après avoir fait son plein d'essence, le lieutenant Comte repartit via Berne, pour Dabendorf, où il atterrit sans incident, à 2 h. 1/2 après-midi.

Cette merveilleuse randonnée est une des plus belles qui figurent à l'actif de cet audacieux aviateur.

Secours aux prisonniers de guerre. — Les nouvelles des prisonniers de guerre italiens en Autriche et en Allemagne se font de jour en jour plus mauvaises à cause du manque de vivres.

Afin de soulager la souffrance de ces infortunés qui ont exposé leur vie pour le droit et la liberté, la Société italienne de Secours mutuels de Martigny vient d'organiser une œuvre pour assurer à chaque prisonnier de cette colonie deux kilos de pain par semaine.

Les colis arrivent de France tout confectionnés et ils sont réexpédiés de Suisse à destination par les soins d'une commission spéciale créée par la Croix-Rouge italienne.

Nous nous recommandons aux donateurs qui voudront bien soutenir cette œuvre, laquelle mérite toute notre sollicitude.

Les souscriptions peuvent se faire auprès de MM. S. Barbero, Ch. Balma et D. Leoni, à Martigny-Ville ; L. Basseggio, au Bourg et G. Borghesio, à Fully.

Les délégués :

S. BARBERO. A. ROSSA.

Collonges. — *Les mines.* — Nous apprenons que M. Louis Calpini, à Sion, concessionnaire des mines d'anthracite de Collonges, a vendu ces dernières à la Maison Suchard, la grande fabrique de chocolat, à Serrières, Neuchâtel.

Ces mines, dont le charbon est excellent, sont actuellement en pleine exploitation.

B.

FEUILLETON DU CONFÉDÉRÉ

Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec M. Oelmann-Lévy, éditeur à Paris

Hésitation sentimentale

par

L'Auteur de « AMITIÉ AMOUREUSE »

Marie-Thérèse, sans répondre, évolua doucement dans la chambre. Elle découvrit bientôt ce qu'elle cherchait, un en-cas placé sur une petite table : du jambon, du poulet froid, des rôties, du beurre, du miel, un flacon de rhum, et tous les ustensiles nécessaires pour faire le thé.

Elle revint alors vers le jeune homme :
— Jean, mère a fait préparer quelques aliments pour vous aider à passer la nuit. Voulez-vous que j'installe votre souper ?

— Merci, je n'ai besoin de rien.

— Si ! vous devez absolument prendre quelque chose.

— Non, non, je vous assure.

Ils parlaient à voix basse ; les mots étaient à peine un murmure. Jean regardait tout proche de lui le cher visage, les beaux yeux rêveurs qu'il évo-

coure contre ce despotisme ; sinon vous m'auriez déjà étouffé.

— Etouffez, mais tout bas...

Et ils se souriaient, confiants et doucement joyeux.

M. Aubry ayant fait un mouvement, ils craignirent de le réveiller, revinrent auprès de lui et demeurèrent silencieux dans la paix de la chambre close.

Alors, sous l'influence un peu mystérieuse qui venait du calme de l'heure et de la lumière discrète de la lampe, l'oubli secourable chassa de l'âme de Jean tout ce qui n'était pas le réel bonheur de la présence chère. Plus rien n'exista pour lui que cet être fait de délicatesse et de charme : il lui semblait vivre en un songe, il ne voulait plus savoir en quel endroit de la terre il se trouvait ainsi seul avec elle. Et ce paravent, qui de nouveau l'abritait, devint un infranchissable obstacle dressé entre eux et le reste du monde.

Oui, elle était là, si près qu'il sentait la fine odeur d'iris dont elle parfumait ses cheveux, si près qu'il toucherait le bord de sa robe en avançant la main. Hélas ! tant de fois ce geste avait fait évanouir son rêve, qu'il n'osait plus le risquer maintenant.

Quant à Marie-Thérèse, elle était retenue sur ce canapé comme par d'invisibles liens. Pourtant Jean ne la regardait pas et aucune parole ne sortait de ses lèvres. Mais, semblables à un nuage d'encens, les effluves d'adoration qui émanaient de lui enveloppaient la jeune fille d'une atmosphère de ten-

Société d'horticulture. — Les membres de la Société d'horticulture du Valais sont convoqués en assemblée générale dimanche 17 mars, à 1 h. 1/2, au Café Faisant, à Martigny.

— La conférence qui sera donnée à Vouvry par M. Bortin, sur la culture maraîchère, aura lieu le 17 mars, à 1 h. 1/2, à la Maison d'école.

Littérature. — On nous écrit :

Nous recevons la circulaire suivante dont nous devons à regret biffer certains passages, pour ne pas faire à son auteur une réclame qui nous est interdite dans le corps du journal :

Madame,

Vous êtes cordialement invitée à notre Exposition de Mode qui aura lieu le... au Sabn du 1^{er} étage des Grands Magasins...

Désirant donner plus d'extension à notre rayon de mode, les prix sont d'une modération hors cours.

Une visite de votre part vous prouvera le chic et les goûts choisis de nos modèles et opies de modèles de la Haute Nouveauté Parisienne.

Entrée libre.

Se recommander.

Riche assortiment en chapeaux deuil

Cette tartine n'émane pas, comme on pourrait le croire, du Petit-Blond dont les élucubrations politico-philosophico-religieuses s'évalent périodiquement à la sixième page des feuilles de Genève, mais bien d'un honorable négociant du Bas-Valais, qui est certainement abonné à la Suisse et qui professe une violente admiration pour le Juif de la rue de Contance.

Espérons pour ses clients que les articles qu'il leur offre sont moins hors cours que ses prix et ses « modèles et copis de modèles de la Haute Nouveauté Parisienne », moins hanches que sa prose.

Et si jamais les affaires n'allaient plus, que notre homme lâche sans crainte l'aine pour la plume : une place de rédacteur à la Gazette du Valais l'attend. Il ne fera pas trop mauvaise figure entre Stick et Solardieu.

X.

Sion. — La Municipalité de Sion dispose encore d'une certaine quantité de charbons valaisiens. Les personnes qui en désirent peuvent s'inscrire au Service Communal de Ravitaillement jusqu'au 23 mars.

Nécrologie

Aujourd'hui, vendredi, a été ensevelie à Martigny, à l'âge de 60 ans, Mme Julie Rausis née Morand, de Martigny-Bourg, propriétaire du Grand-Hôtel d'Or au lac Champex, épouse de M. Adrien Rausis, buraliste postal.

— Demain samedi, à 1 h. 1/2, aura lieu à Sembrancher, l'ensevelissement de Mlle Anna Ribordy, âgée de 18 ans, élève de l'école de commerce de Sion, fille de M. Ami Ribordy.

Nous adressons aux familles en deuil l'expression de notre vive et sincère condoléance.

A la montagne

Course en ski

Le ski-club « Dents du Midi » de Champéry, dernièrement fondé, a organisé pour le 10 mars une course Chapéry-Morgins et retour par Troistorrents, comprenant une trentaine de participants. Cette course fut très réussie et la neige excellente, après un joyeux pique-nique d'une heure au Portes-du-Soleil d'où l'on jouit d'un magnifique panorama, la course continua par la descente sur Morgins. Partie de Champéry à 8 h. matin, à 9 h. du soir toute la caravane fut de retour.

Si le temps est favorable, le autre course aura lieu très prochainement un avis sera publié.

dresse, et elle jouissait d'une sensation de bonheur jusqu'ici ignorée.

Elle-même à son insu brisa l'enchantement : ayant avancé la main sur la table, dans l'obscurité de la lampe voilée, des lueurs s'allèrent au rubis cabochon de sa bague de fiançailles, et l'œil de Jean, attiré, vit saigner la lueur rose sur la petite main qu'il aimait.

Par ce simple jeu de lumière, la lité s'empara à nouveau de son esprit en maître impérieuse ramenant, brutalement lié à la baguette du souvenir du fiancé, Jean s'abandonna dans l'assitude découragée et appuya au mur sa tête douloureuse.

— Vous vous fatiguez trop ; je vous prie, ne travaillez plus ce soir. Regardez : je dors, il est inutile que vous restiez à veiller toute la nuit.

Comme elle s'était levée, se dirigeant vers le lit, Jean eut une exclamation d'insouciance :

— Qu'importe que je dorme ou que veille?... Adieu, Marie-Thérèse !

Et il la reconduisit jusqu'à la porte de la chambre.

XV

Le lendemain Hubert vint faire sa coutume. Lorsque son fiancé fut quitté, Marie-Thérèse demeura désemparée. Elle s'en rendit compte, chercha pourquoi l'heure qu'elle venait de passer avec Hubert la laissait si éternelle.

Aussi quelle idée avait-il eue de lui proposer encore cette robe sombre qu'elle avait mise

Confédération

Statistique des internés

Le service d'internement a fait faire un dénombrement, duquel il ressort qu'au 25 février il se trouvait en Suisse 26,825 internés (10,320 Allemands, 445 Austro-Hongrois, 12,191 Français, 1961 Belges et 1908 Anglais). Il y avait en Suisse, à la même date, pour visiter ces 10,765 Allemands et Austro-Hongrois, 25 hommes, 1173 femmes et 1023 enfants au-dessous de 16 ans ; pour visiter les 16,060 Français, Belges et Français, 92 hommes, 2510 femmes et 2020 enfants.

Cela donne une moyenne, pour 100 internés anglais, belges et français, de 28 à 29 visiteurs, et pour 100 internés allemands et austro-hongrois, de 20 à 21 visiteurs. En résumé, l'internement (26,825 internés plus 6833 visiteurs) représente 33,658 bouches étrangères, soit 8 à 9 pour 1000 de la population totale de la Suisse.

C'est une augmentation qu'on estimera très faible, surtout si l'on tient compte du grand devoir humanitaire et librement consenti par nous que représente l'internement.

VAUD

Prix du gaz

La Municipalité de Lausanne demande au Conseil communal l'autorisation de porter le prix du gaz de chauffage et d'éclairage de 30 à 38 cent. le mètre cube.

Cette hausse est dictée par les besoins du jour. L'augmentation sera pénible pour les petites bourses et surtout pour les ménages n'ayant d'autres moyens de chauffage.

Il faut encore ajouter qu'avec de mauvais combustibles, la qualité du gaz est diminuée de 30 % depuis la guerre.

Grand-Théâtre de Lausanne

Ceux de nos lecteurs qui avaient l'habitude d'aller voir, chaque saison, la Revue annuelle à Lausanne, apprendront avec plaisir que M. Bonarel a décidé de donner deux matinées de la nouvelle revue de MM. Paul Tapie et Hayward :

Bourez-nous le crâne !...

Cette revue qui est, dit-on, la meilleure et la plus gaie de toutes celles écrites par eux, est jouée, chantée et dansée, car les danses y sont nombreuses, par des artistes de premier ordre, chanteurs de talent, jolies femmes, que Mlle Renée Duler, la gracieuse première chanteuse d'opérette, conduit brillamment. Ces deux matinées auront lieu les dimanches 17 et 24 mars à 2 h. 1/4. La location est ouverte au Théâtre tous les jours. Téléphone 10.32.

MARTIGNY

Eclairage électrique

Ensuite de la reprise par la commune du service de l'éclairage électrique, le public est avisé que toute demande d'installation, de réparation, etc. doit être adressée à la direction du service, avenue de la gare, maison Gualino.

Pour paiement d'abonnement ou tout autre renseignement on peut s'adresser au Bureau municipal. M. Henri Bourgeois, chef monteur électrique, a la direction de la partie technique de ce service. Téléphone 111. L'Administration.

Camionnage

M. Auguste Moret a été nommé camionneur officiel des C.F.F. en remplacement du titulaire démissionnaire.

ROYAL BIOGRAPH

Les nombreux amateurs de représentations cinématographiques sont priés de ne pas manquer l'une ou l'autre séance du dimanche 17 mars, parce qu'il n'y aura pas de spectacle de ce genre jusqu'au dimanche après Pâques.

Le 7 avril le Royal Biograph donnera SALAMMO grand film historique, d'après le chef d'œuvre du célèbre romancier Gustave Flaubert. Scènes grandioses. 10.000 acteurs. Mise en scène indescriptible.

pour aller au Français ! Ah ! qu'il était donc toujours le cerceux léger, l'homme chic, éternellement requis par des préoccupations de snob ! et cela, au moment même où elle aurait tant désiré sentir auprès d'elle une émotion attendrie, une sollicitude affectueuse capable de la reconforter durant la période d'inquiétude qu'elle traversait.

Oui, ce jour-là, tout l'irritait en lui : sa jaquette impeccable, ses cheveux admirablement brillants, sa tête de mouton placide, reflétant un si intime contentement de soi.

Pourtant, après avoir pendant quelques instants donné libre cours à son irritation, elle finit par conclure qu'il n'était peut-être pas très raisonnable de sa part d'en vouloir ainsi à son fiancé. Parce qu'elle était triste, il ne s'ensuivait pas qu'il dût changer sa façon de s'habiller. Puis, s'examinant avec sincérité, elle découvrit une autre cause à sa mauvaise humeur ainsi qu'aux distractions qu'elle avait eues pendant la visite de Martholl.

En effet, tandis qu'elle écoutait Hubert lui dire, de sa voix aux intonations travaillées, les choses aimables et banales dont il était coutumier, le souvenir d'un visage aux traits creusés, à l'expression angoissée et ardente, vint frapper son esprit d'une façon singulière. Après s'être oubliée un instant à y penser, elle reporta son attention sur son interlocuteur, et il lui sembla qu'elle ne revoyait plus avec la même bienveillance ces moustaches soyeuses qui lui avaient plu autrefois.

Que devons-nous faire ?

Nous avons vu dans un précédent article que notre situation alimentaire était des plus précaires et que notre pays allait au-devant de la famine. Depuis nous avons eu l'occasion de lire sur le même sujet envisagé au point de vue international, des considérations émises par un professeur d'Economie politique à l'Université de Londres, M. Sidney Webb qui nous dépeignent sous un jour bien plus sombre encore les perspectives, non seulement de notre avenir immédiat, mais de celui passablement lointain de l'après guerre. Il n'y a donc plus aucune illusion à se faire ; il faut se mettre à l'ouvrage, avec plus d'énergie que jamais, pour sauver notre Patrie.

Pour cela on nous demande d'abord d'augmenter les étendues de terrain consacrées à la culture des céréales et des pommes de terre. C'est très bien, mais il faut songer à la fumure de ces terres, dont beaucoup ne connaissent pas l'engrais et n'en ont jamais connu les effets bienfaisants. En premier lieu on utilisera le fumier de ferme dans la mesure du disponible. On se rappellera que le fumier frais convient surtout aux terres froides et lourdes qu'il réchauffe par sa fermentation, tandis qu'aux terres légères on réservera les fumiers plus défaits et plus vieux. Mais le fumier sera loin de suffire ; aussi devra-t-on, une bonne fois, en Valais, songer à la fabrication des tas de compost, dont on pourrait produire des milliers de tonnes dans le pays si on le voulait bien et si on savait se donner un peu de peine.

Qu'est-ce donc qu'un tas de compost ? C'est le ramassis de tous les débris qui encombrant les abords de nos maisons, traînent dans les coins de nos champs, sur les bords de nos routes, et donnent à tant de lieux cet aspect désordre et malpropre qu'un bon coup de pelle ou de balai permettrait de faire disparaître, au grand profit de l'hygiène, de l'ordre et de nos cultures. Dans nos villages et dans nos fermes, nous avons des valeurs incalculables de matières fertilisantes qui traînent et qu'on néglige de ramasser. Eh bien, tous ces débris qui pourrissent épars çà et là, qui embourbent et qui malodorent (passez cet euphémisme), ramassons-les, mettons-les en tas, arrosons-les de purin, et bientôt nous aurons là un engrais de haute valeur qui, dans nos terrains, produira des effets surprenants. Le compost ameublit, en les divisant, les sols compacts ; dans les sols légers et secs, il apporte par contre l'humus indispensable à la conservation de la fraîcheur dont nos plantes ont à un si haut degré besoin, sous notre ciel brûlant. Au compost on mélangera les matières extraites des fosses d'aisance, les cendres, et on aura soin d'apporter tous les jours les eaux du ménage qui, ordinairement, découlent des évier et embourbent les abords des maisons.

Et puisque nous avons cité plus haut le purin, laissons-nous dire que c'est une véritable vergogne, par les temps qui courent, d'en voir encore couler dans les rues de nos villages. Si nous laissons perdre des milliers de tonnes de compost en Valais, que dire des pertes provenant du fait que des centaines de milliers de litres de purin transforment en bourbiers la plupart des ruelles, quand ce n'est pas la rue principale, de nos villages. Faisons un petit calcul qui mettra vite les choses au point.

Nous prenons un village possédant cent vaches. Les cent vaches produisent dans l'année environ (10 x 100 x 365) 365.000 litres de purin. Supposons que le tiers de ce purin soit perdu, ce qui n'est sans doute pas exagéré, cela représente 120.000 litres ou kilos, contenant, d'après les analyses de la Station fédérale de Lausanne, 324 kg. d'azote, 924 kg. de potasse et 12 kg. d'acide phosphorique. En évaluant ces matières à leur valeur actuelle on obtient une somme de 2000 fr., soit 20 fr. par vache. Ce n'est déjà pas rien, et nous avons calculé sur un minimum de perte.

On pourrait plus facilement estimer celle-ci 50 % de plus et davantage même dans certains villages. Contentons-nous cependant de cette moyenne de 20 fr. par vache, qui pour tout le canton représente déjà une perte de 160.000 fr. au bas mot. Nous disons au bas mot, car il y a des régions et des alpages où la presque totalité des purins est perdue. Ce n'est déjà pas si mal que cette fortune qui se perd, surtout maintenant où les engrais sont rares et si chers. Nous devons donc prendre des mesures immédiates pour capter cette source de richesse que représente le purin et construire les fosses nécessaires à ce but. Il a été établi, d'autre part (Valais agricole 15 mars 1913) que la construction d'une fosse à purin constitue pour l'agriculteur un placement de 1000 pour cent, et cela de façon irréfutable. Nous ne pouvons revenir en détail sur la question ; que nos agriculteurs veuillent seulement se mettre en tête cette conclusion et en tirer les conséquences.

Les achats d'engrais chimiques présentent cette année de grosses difficultés. Nous nous plaçons à signaler que grâce aux très actives démarches du chef de service du ravitail-

ment au département de l'Intérieur, notre canton peut envisager les circonstances sans crainte sous ce rapport. Le Valais a de l'engrais en suffisance ; c'est maintenant aux agriculteurs à savoir l'employer. Ainsi qu'il a été publié dans toute la presse, les intéressés doivent faire leurs commandes auprès des offices communaux de ravitaillement, qui les transmettront à l'Etat. Nous insistons sur le fait qu'il y a le plus grand avantage à semer ces engrais au plus vite, dès que la neige ne couvre plus le sol. Le moment est donc venu pour bien des endroits déjà, et il n'y a plus de temps à perdre. Il ne faut pas attendre l'époque des labours, qui ne va au reste plus tarder. L'humidité qui se trouve encore à la surface du terrain contribue à solubiliser plus rapidement les matières fertilisantes de ces engrais et en assurera l'action énergique.

Nos agriculteurs connaissent trop les effets des engrais chimiques pour que nous croyions nécessaire d'insister là-dessus maintenant. Ils savent tous qu'il est impossible de retirer de ses terres le maximum de rendement sans leur concours ; or comme c'est à cela que tous nos efforts doivent tendre, c'est le cas, plus que jamais, d'employer les engrais à fortes doses. Nos terres doivent donner tout ce qu'elles peuvent donner et c'est aux engrais chimiques à nous aider puissamment à réaliser ce but. Il n'y a donc pas à lésiner sous ce rapport ; employons-les sur une très large échelle, nous ne pourrions qu'être assurés du résultat.

Dans un prochain article, nous parlerons des cultures les plus recommandées en ce moment. Mais dores et déjà nous voulons attirer l'attention de nos agriculteurs sur la culture du maïs, à laquelle nous les prions d'assurer une large place dans leurs champs. Qu'ils réservent pour cette culture tous les engrais de ferme et composts disponibles. Ils réduiront pour cela les quantités réservées aux pommes de terre et les remplaceront par des engrais chimiques. Quant aux semences, le Service du ravitaillement en est pourvu de façon à pouvoir satisfaire toutes les demandes du pays.

WUILLLOUD.

Pour l'organisation



De Comptabilités De contrôle de Marchandises Classement de lettres

il est nécessaire d'avoir une grande expérience. Les meubles seuls ne suffisent pas si l'installation même n'est pas étudiée d'après le genre et l'extension du commerce. Vingt ans de pratique dans la branche m'ont valu la confiance de nombreux établissements que je puis citer sur demande.

Une bonne organisation est la base du succès

Demandez mes conseils et mon catalogue No 7.

H. Baumann-Jeanneret

Meubles de bureau

GENÈVE

Famille privilégiée

« Ma famille et moi, nous vous adressons nos éloges pour vos excellentes Pastilles Wybert-Gaba. En toute franchise, vos pastilles sont devenues absolument indispensables chez nous pour guérir tous les rhumes, catarrhes et maux de gorge ».

P. et B. et famille, Bouveret. En vente partout à 1 fr. 25 la boîte. Demander expressément les Pastilles « Gaba ».



A vendre belle et bonne anesse ragote
S'adresser chez Arta, rue du Rhône, Martigny.

Modes

Mme Richard a l'honneur de prévenir les dames de Martigny et environs qu'elle ouvrira son

Exposition de Modèles de Paris

dès **lundi 25** jusqu'au **vendredi 29 mars** au soir

Il sera joint à cette exposition un grand choix de **chapeaux garnis** et à **garnir** genres courants, pour dames, jeunes filles et enfants, dans tous les prix.

Réparations promptes et soignées

Immense choix de **chapeaux Jean Bart**, paille, toile, **Béguins** pour enfants.

Une visite à cette exposition n'implique nullement aux achats.

Se recommande.

Mme Richard.

Martigny - Royal Biograph

23, 24, 25 mars

Grands spectacles donnés par le fameux

Théâtre Suisse des Lions

35 LIONS 35

vivants

Vente aux enchères à Liddes

Le notaire Edouard Coquoz, à Martigny, agissant pour l'hoirie Beth de Cyprien, vendra aux enchères publiques qui se tiendront au Café Félicien Darbellay, à Liddes, le dimanche 17 mars 1918, à 11 h. de l'après-midi :

Un jardin à la Combaz de 80 m., un champ au Peutin de 416 m., un pré à chez les Praz de 500 m., un champ à l'Arancy de 435 m.

On peut prendre connaissance des confins chez l'huissier publicateur.

Vu les prix élevés des chaussures, il est avantageux pour vous de demander notre catalogue illustré

Maison de chaussures
Rod. Hirt & Fils, Lenzbourg

AVIS

Nous portons à la connaissance des intéressés que nous aurons à leur disposition pour la prochaine récolte de blé une

excellente batteuse

mobile, munie des dispositifs nécessaires pour trier les grains pour semences.

Les personnes désirant utiliser cette batteuse sont invitées à s'inscrire auprès des soussignés, où les conditions détaillées seront indiquées.

Rebora Frères, Brigue.

CHAUSSURES

Lorsque vous avez besoin de chaussures veuillez demander le catalogue de la Maison de chaussures
Brühlmann & Cie, Winterthour
Service prompt et soigné.

Le plus puissant dépuratif du sang spécialement approprié à la

CURE DE PRINTEMPS

que toute personne soucieuse de sa santé devrait faire, est certainement le

THÉ BÉGUIN

qui guérit : dartres, boutons, démangeaisons, clous, eczéma; qui fait disparaître : constipations, vertiges, migraines, digestions difficiles;

qui parait la guérison des ulcères, varices, plaies, jambes ouvertes, etc.;

qui combat avec succès les troubles de l'âge critique.

La boîte : 1 fr. 50 dans toutes les pharmacies.

Dépôt général et expédition pour la Suisse :

PHARMACIES RÉUNIES, La Chaux-de-Fonds.

à MONTHEY : Pharmacie de l'Avenue.

Contre vos Rhumes, Toux, Catarrhes
n'exigez, n'acceptez que le

**GOUDRON
BURNAND**

Produit éprouvé
30 ans de succès
1 fr. 80
dans toutes pharmacies

AUX

Pépinières du Domaine des Iles, à Martigny, on trouve :

Ombriers, Abricotiers
oiriers, Cognassiers
runiers, Noyers

En toutes espèces et
Toutes formes.
Etablissement
Recommandé par l'Etat du Valais.

On demande de suite domestiques de campagne bien rétribués. (En Valais) Cuisinières pour hôtels, cuisinières à café, cuisinières de ménage, bonnes à tout faire. Portiers pour la saison d'été. Sommeilière de café.
Bureau de placement, Bagnes.

Peaux de taupes sont toujours achetées aux plus hauts prix par **Paul Heymann**
Fürkheimerstr. 7. Bâle

Fascines de vignes sommes acheteurs toutes quantités

Maurice Gay, Sion

A vendre ou à louer Ville Industrielle du Valais:

Immeuble avec Hôtels, Café, Restaurants, Billard, en face Gare C. F. F. Sur la route Lausanne-Brigue. Prix avantageux. S'adresser à L. MARGOT, régisseur, 4, rue du Lion d'Or, Lausanne.

A vendre un bon cheval de trait Pas de piquet.

S'adresser à Arnold Duchoud, Saxon.

VELO en parfait état, à vendre pour cause de manque d'emploi, avec frein sur jante et « Torpédo ».

A la même adresse à vendre **POULES**

pour cause de déménagement 5 bonnes poules de race italienne. Faire offres à X. Z. 18, poste restante, Martigny-Ville.

On cherche Bonne à tout faire sérieuse. Entrée de suite.

S'adresser Chalet Soldanella, Champéry.

Delaloye Léon médecin-dentiste **Martigny** de retour du service

Obturations Dentiers en tous genres Travaux modernes

On demande une fille forte et active pour tous les travaux d'un ménage soigné et sachant faire une bonne cuisine.

S'adresser à Mme Georges SPAGNOLI, Martigny.

Pommes

Suis acheteur de pommes du Valais par toute quantité, paie le haut prix. — Faire offres à X. Z. 18. Poste restante, Martigny-Ville.

On demande un bon domestique de toute confiance sachant faucher. S'adresser à M. Maurice Paccolat, vins, à Martigny-Bourg. — A la même adresse

à vendre plusieurs chèvres

A louer à Martigny ensemble ou séparément **une chambre et une cuisine** chez Art, rue du Rhône.

Employée de bureau

connaissant tous les travaux, cherche place analogue ou dans bon magasin. Entrée immédiate. Certificats à disposition.

Faire offres sous chiffres 774 au Confédéré.

MM. les Hôteliers et Directeurs de Pensions! Veuillez vous adresser au Bureau de Placement, Bagnes qui vous fournira le personnel nécessaire pour la saison d'été.

Appareils photographiques neufs et d'occasion. Grand choix. Catalogue gratuit **A. SCHNELL** Place St-François, 9 Lausanne

Occasion A vendre une **voiture „Mylord“** en très bon état.

S'adresser M. PINGET, Brd du Pont d'Arve, 27 Genève.

Bâtiment neuf à vendre

A vendre dans localité importante du Bas-Valais, proximité de la gare C.F.F., un joli bâtiment neuf à 2 étages et magasins, avec tout le confort moderne, grand jardin.

Facilités de paiement. Faire les offres écrites sous Y 21104 L. Publicitas (S. A.) Lausanne.

Un jeune homme berger de 14 ans s'engagerait comme pendant l'été 1918.

S'adresser au « Confédéré ».

Tonneaux vides n'importe quelle quantité, sont achetés aux plus hauts prix.

Joseph Fries Commerce de tonneaux Emmenbrücke (Lucerne)

Avant de faire vos achats, consultez mes prix avantageux!



Envois à choix sans engagement pour l'acheteur illustré de montres, chaînes, bijouterie, régulateurs, réveils, sur demande, gratis et franco.

Catalogue MONTRES POUR HOMMES

- accompagnées d'un bulletin de garantie pour 3 ans
- N° 201. Remontoir ancre, boîte métal blanc 6.35
- N° 207. Remontoir ancre, boîte métal blanc à secondes qualité I 12.50, qualité II 8.50
- N° 107. Remontoir ancre de précision, mouvement soigné, 15 rubis, boîte métal blanc 19.25
- N° 209. Remontoir cylindre, boîte argent galonné, cuvette argent, mouv. soigné, 10 rubis 19.25
- N° 217. Remontoir ancre de précision, forte boîte arg. gal., cuv. arg., mouv. très soigné, 15 r. 27.50

MONTRES POUR DAMES

- accompagnées d'un bulletin de garantie pour 3 ans
- N° 203. Remontoir cylindre, boîte acier oxydé 9.35
- N° 213. Remontoir cyl., boîte arg. blanc ou gal., 6 r. 13.75
- N° 215. Remontoir cylindre, boîte argent galonné, cuvette argent, 8 rubis 17.—
- N° 214. Remontoir cylindre, forte boîte argent galonné, cuvette argent, mouv. soigné, 10 rubis 19.25
- N° 212. Remontoir cylindre, très forte boîte argent galonné, cuv. arg., mouv. soigné, 10 r. 22.—

— FABRIQUE — D'HORLOGERIE LA CHAUX-DE-FONDS

C. Wolter-Moeri

Emprunt d'Obligations à Primes de Fr. 1.000.000

de la **MAISON POPULAIRE de la VILLE de LUCERNE**

Cet emprunt est divisé en 100.000 obligations à Fr. 10.— chacune. Chacune de ces obligations est remboursable dans le courant de 50 tirages, soit avec une prime allant jusqu'à Fr. 20.000.— soit au minimum à Fr. 10.— Les tirages ont lieu sous contrôle officiel à Lucerne, le 31 mars, chaque année. Les fonds nécessaires à l'amortissement, conformément au plan imprimé sur les obligations, seront déposés à la **Banque Cantonale Lucernoise**. Les obligations sorties au tirage seront remboursées sans frais, contre remise des titres, un mois après le tirage, par la caisse de la société et éventuellement par d'autres établissements qui seraient désignés.

Les listes de tirage et les domiciles de paiements seront publiés dans la **Feuille Officielle Suisse du Commerce**, et seront envoyées à tout propriétaire d'obligations qui en fera la demande.

Les obligations sorties au tirage et non présentées dans un délai de 10 ans à partir de la date fixée pour le remboursement, seront périmées.

Prochain tirage 31 mars 1918

Le plan de tirage comprend :

- 14 lots à Fr. 20.000
- 32 „ „ 10.000
- 3 „ „ 5.000
- 120 „ „ 1.000

Prix du titre fr. 10.— au comptant, livrable de suite, ou payable en 2 versements mensuels : 1^{er} fr. 5.—; 2^{me} fr. 5.50.

Groupes de 5 titres, payable en 5 mensualités : fr. 52.50 (1^{re} à fr. 12.50 et 4 fr. à 10.—).

Groupes de 10 titres, payable en 10 mensualités : fr. 105.— (1^{re} à fr. 15.— et 9 à fr. 10.—).

Jouissance intégrale aux tirages avec tous les titres dès le 1^{er} versement

Total des primes et remboursements

Fr. 1.827.810

Si les demandes dépassent le nombre des titres, elles seront soumises à réduction. Les commandes seront reçues sans frais par les concessionnaires de l'emprunt :

Banque Suisse de Valeurs à Lots

Peyer & Bachmann - GENÈVE - 20, rue du Mont-Blanc

AVIS Le département de l'Intérieur dispose d'une certaine quantité de raphia et de paille de lève. Les propriétaires de vignes qui désirent couvrir leurs besoins doivent faire leurs commandes par l'entremise des offices communaux de ravitaillement jusqu'au 25 mars. Département de l'Intérieur : Ravitaillement.

Vente aux enchères d'une vigne à Fully

Le notaire Pierre CHAPPAZ, à Martigny pour les hoirs d'Etienne Pilet, à La Bâiaz, exposera en vente aux enchères publiques, le dimanche 17 mars 1918, à 1 h. 1/2, au café Henri Carron, une vigne à la Combe d'Enfer de 823 m. Les conditions seront lues à l'ouverture des enchères.



Dépôt **BORNAND & Cie** MONTREUX

Horlogerie. Bijouterie. Joaillerie. Orfèvrerie.

J. PASQUIER, architecte MARTIGNY

Rue du St-Bernard — Téléphone 134

Se rend sur place pour consultations sans frais

Cultivateurs, attention!

A vendre une certaine quantité de **Plâtre à semer**

S'adresser à Charles MÉRIO, Martigny-Bourg.

A vendre quelques milliers de plots en ciment

S'adresser au Confédéré.

Ne te laisse pas pousser des cheveux gris!

RECH'S « IDÉALE » est un produit clair comme de l'eau et absolument inoffensif, quirend dans une dizaine de jours, aux cheveux gris leur couleur d'autrefois. Mais exigez absolument la marque «Idéale» de la parfumerie J. Rech, rue de Nideau, Bienne. Prix fr. 3.50 et fr. 6.50.

Cafés verts et torréfiés

Avant la hausse des cafés e jusqu'à épuisement complet de notre stock, nous expédions contre remboursement, par colis de 5 et 10 kg.

Café vert, Santos, 1^{re} qualité à fr. 3.10 le kg.

Café torréfié, mélange extra à fr. 3.80 le kg.

Adresser les ordres à

Téléphone N° 2. Vve J.J. Déaillet & Fils, Salvan.

Banque de St-Maurice

Succ. de Ch. TOCKALPER

ST-MURICE

Capital-actions fr. 400.000

entièrement versé

La Banque reçoit des dépôts en

Comptes-courants à 3 1/2 - 4 0/0

Obligations à 3 ans 5 0/0

Dépôts à 1 an 4 1/2 0/0

Carnets d'épargne à 4 0/0

Avance de fonds. Escompte et Change

Toutes opérations de Banque

VINS EN GROS

A. ROSSA — Martigny

Vins blancs et rouges de 1^{er} choix, aux prix les plus avantageux

Maison très connue et de toute confiance

Banque Brigue

Capital-Actions Fr. 1.000.000.—

entièrement versé

Réserves Fr. 350.000.—

Compte de chèques postaux II. 453

La Banque accepte des dépôts :

en comptes-courants à 3 1/2 - 4 0/0;

sur carnets d'épargne à 4 1/4 0/0

contre obligations à 4 1/2 0/0 en coupures

de Fr. 500 et de Fr. 1.000.—

Tous les fonds des dépôts d'épargne et des obligations sont placés contre bonnes garanties hypothécaires en Suisse.

Location de cassettes dans la chambre forte

Pour le Bas-Valais, les dépôts peuvent être effectués sans frais pour notre compte chez notre Administrateur : **Monsieur Jules Morand, avocat à Martigny.**

Timbres en caoutchouc

à l'Imprimerie Commerciale Avenue de la Gare, Martigny.